



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Février 2018

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

BREXIT.....	2
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	2
TRAVAIL.....	4
POLITIQUES EUROPÉENNES.....	6
FONCIER.....	9
ALIMENTATION - SÉCURITÉ SANITAIRE.....	11
COMPÉTITIVITÉ.....	12
AGRICULTURE.....	14
COLLOQUES.....	16
OUVRAGES.....	18
PORTRAIT.....	21
BRÈVES.....	22
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	27

BREXIT

Brexit : le Royaume-Uni face au risque de fragmentation de sa politique agricole

Si le Brexit doit amener le Royaume-Uni à rapatrier les compétences européennes en matière de politiques et de normes sur l'agriculture, le niveau de centralisation de la future politique agricole du pays reste une question controversée. Une [note](#) du [Centre on Constitutional Change](#) alerte sur la nécessité de définir un cadre préservant une certaine harmonisation au sein du pays, et souligne les risques d'une fragmentation que les politiques européennes avaient permis jusque-là de limiter.

La PAC prévoit d'importantes flexibilités dans sa mise en œuvre par les États membres, et le Royaume-Uni les a pleinement mobilisées. En matière d'aides en particulier, l'enveloppe allouée au pays est redistribuée ensuite par Londres aux différentes nations, chacune définissant ses priorités. Les choix de l'Angleterre, axés sur le marché et la compétitivité, se sont ainsi écartés de ceux de l'Écosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord, dont les zones agricoles sont en majorité défavorisées. Or, malgré cette flexibilité, une certaine harmonisation est garantie par les règlements de la PAC selon l'auteur, ainsi que par les normes européennes qui, dans des domaines comme la sécurité sanitaire des aliments, sont appliquées de manière plus uniforme.

Avec le Brexit, cette harmonisation, interne au Royaume-Uni, pourrait ne plus être assurée. En théorie, chacune des nations pourrait développer ses propres politiques et ses propres normes, mais la note évoque différentes raisons d'éviter une trop forte divergence. D'une part, la « fragmentation » du marché intérieur britannique pourrait être néfaste, même si cette notion reste encore mal définie à l'échelle d'un pays. D'autre part, dans la perspective d'un nouveau cadre de relations avec l'Union européenne et d'accords commerciaux avec des pays tiers, l'application des normes européennes ou équivalentes devrait s'imposer pour pouvoir accéder au marché européen, d'après l'auteur.

Au total, la définition d'un cadre harmonisé pour la future politique agricole du Royaume-Uni représente un défi de taille. Si sa nécessité en matière de normes semble faire consensus, c'est moins le cas concernant les politiques de soutien à l'agriculture. Un travail sur le niveau d'uniformité nécessaire a été entrepris, mais il se heurtera à des rapports de force politiques entre Londres et les autres nations constitutives.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Centre on Constitutional Change

<http://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/sites/default/files/papers/Keating%20Agriculture%20Report.pdf>

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

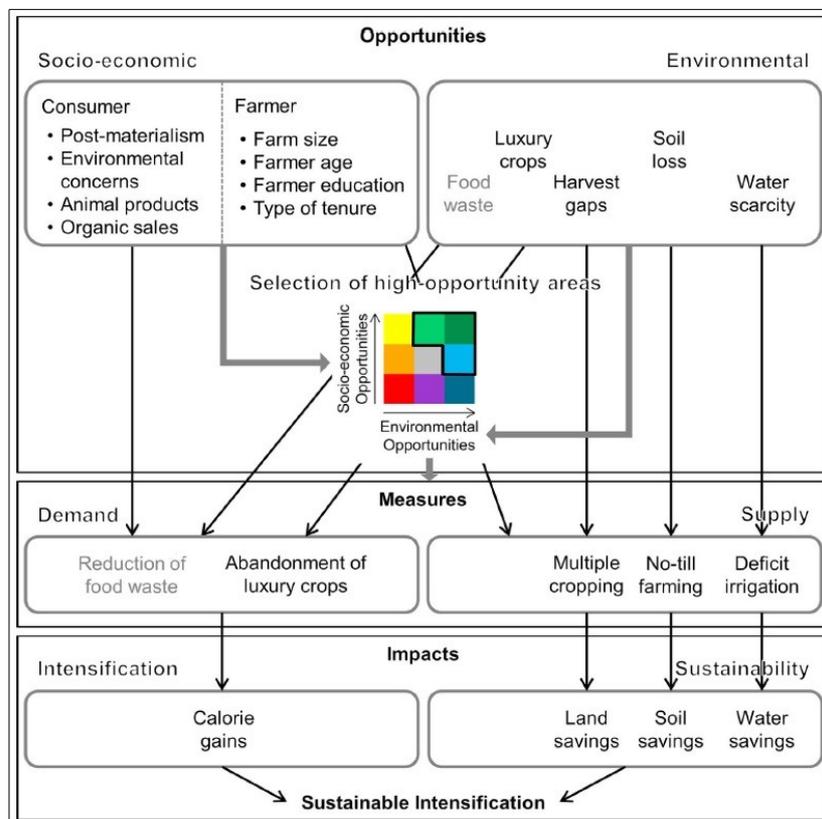
La sécurité alimentaire européenne et française pourrait être améliorée tout en préservant davantage certaines ressources naturelles

L'intensification durable de l'agriculture apparaît de plus en plus nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire tout en limitant le changement environnemental global. Des chercheurs de l'université d'Amsterdam ont publié un [article](#) sur ce sujet, dans la revue [Global Environmental](#)

Change en janvier 2018. Ils y explorent, *via* une analyse cartographique, le potentiel d'intensification durable de l'agriculture européenne et évaluent l'impact de cinq mesures sur les zones à forts potentiels identifiées.

Dans le cadre conceptuel développé par les auteurs, la possibilité d'intensifier durablement l'agriculture à un endroit donné dépend des caractéristiques socio-économiques et environnementales de cette zone (voir figure ci-dessous). En particulier, les agriculteurs jeunes, mieux formés, propriétaires et travaillant sur de grandes exploitations, sont plus enclins à adopter des mesures innovantes d'intensification durable. Ils le sont également d'autant plus dans les régions où les consommateurs se sentent concernés par les questions environnementales et sont friands de produits biologiques et végétariens/végétaliens. Le potentiel d'intensification durable d'une zone dépend aussi des opportunités agronomiques inexplorées et de l'usage parfois sous-optimal des ressources naturelles (notamment en matière de rareté de l'eau et d'érosion des sols). Enfin, les cinq mesures étudiées sont la réduction des écarts inter-récoltes (périodes entre deux récoltes), le recours au non-labour, l'irrigation déficitaire, l'abandon de cultures non primordiales pour la sécurité alimentaire et la réduction des pertes alimentaires.

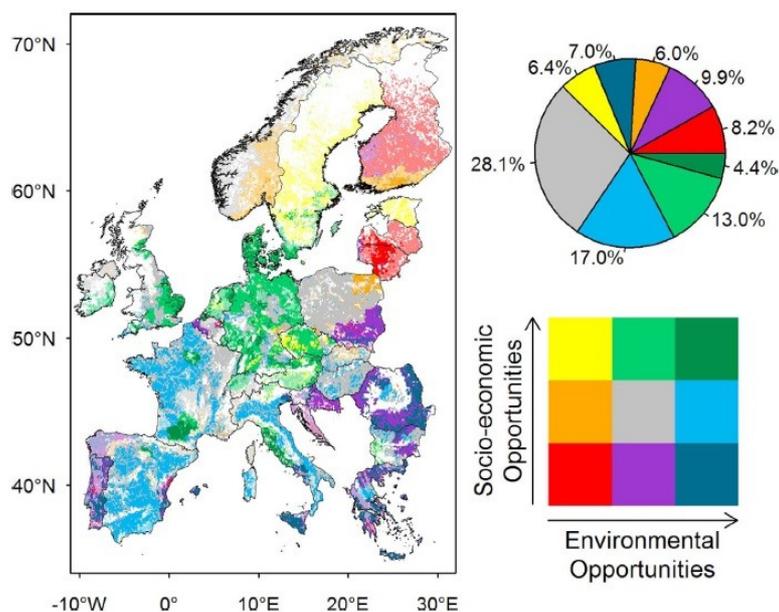
Cadre conceptuel développé pour évaluer le potentiel d'intensification durable de l'agriculture



Source : *Global Environmental Change*

Les résultats (voir figure ci-dessous) suggèrent que 34 % des terres arables européennes se situent dans des zones à fort potentiel d'intensification durable. Elles sont en France, en Italie et au Danemark. Pour l'Hexagone, cela s'explique par une population d'agriculteurs relativement jeune, qualifiée et travaillant sur de grandes exploitations, d'une part, et par un écart inter-récoltes élevé qui pourrait donc être réduit, d'autre part. Des progrès pourraient également être réalisés dans la gestion quantitative de l'eau. Enfin, les auteurs montrent que la mise en place de mesures d'intensification durable dans les zones à fort potentiel a un impact positif sur la production d'aliments (mesurée ici en calories) et sur l'utilisation des ressources (terres, eau et sols).

Zones à fort potentiel d'intensification durable de l'agriculture en Europe



Source : *Global Environmental Change*

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : *Global Environmental Change*

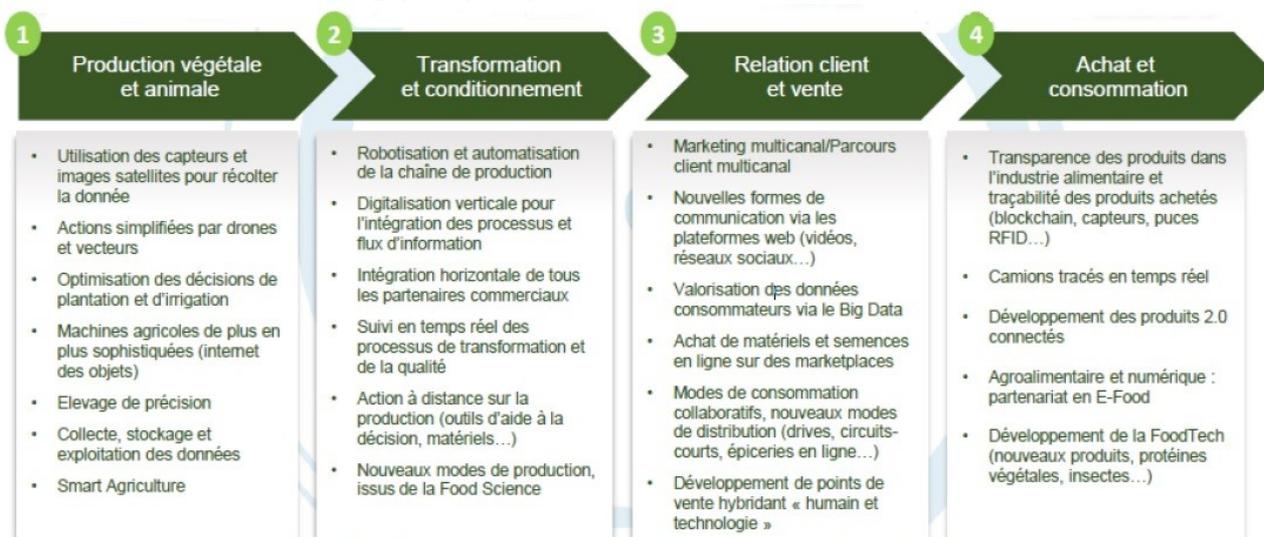
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378017305411>

TRAVAIL

Automatisation et numérisation : des conséquences importantes sur l'organisation et le contenu du travail

Après les impacts sur le volume d'emplois ([tome 1](#)) et sur les compétences ([tome 2](#)), le Conseil d'orientation pour l'emploi vient de publier le dernier volet d'une analyse multidimensionnelle des conséquences de l'automatisation et du numérique, consacré au contenu du travail et à la façon de travailler. Considérant notamment l'agriculture et l'agroalimentaire, cette étude très vaste, qui couvre l'ensemble de l'économie et une grande diversité de situations de travail, débute par un rappel du cadre théorique d'analyse des impacts de l'adoption de nouvelles technologies au sein des entreprises, ainsi que sur leur environnement (théorie des organisations, sociologie et psychologie du travail, économie). La revue de la littérature, mais également les nombreux entretiens et enquêtes menés, confirment que l'évolution actuelle est sans équivalent dans l'histoire industrielle par son ampleur et la profondeur des changements, à tous les stades de la chaîne de valeur. C'est en particulier le cas pour le secteur alimentaire.

Des avancées technologiques qui impactent toute la chaîne de valeur du secteur alimentaire



Source : Opcalim pour le Conseil d'orientation pour l'emploi

Contrairement aux précédentes « révolutions » industrielles, aucun modèle d'organisation du travail (ancien ou néo-taylorisme, post-taylorismes, fordisme, toyotisme) ne se démarque, de façon privilégiée, comme étant le plus adapté pour accompagner la diffusion et l'adoption des innovations technologiques. C'est pourquoi, selon les auteurs, ce sont des couples évolutions organisationnelles-technologies qui doivent être analysés en parallèle. En effet, au-delà des *process*, ces innovations modifient nos façons de communiquer, de collaborer ou de coordonner notre travail, tout en changeant le cadre spatio-temporel dans lequel nous exerçons nos activités (télétravail, *coworking*, messageries, etc.).

Dans une seconde partie, s'appuyant en premier lieu sur une analyse statistique des données sur les conditions de vie au travail (DARES), le rapport s'enrichit d'approches qualitatives éclairant la grande diversité des conséquences (souvent ambivalentes) de l'adoption du numérique, de l'automatisation ou de la robotisation sur l'intensité du travail, sa complexité et son intérêt. C'est le cas avec l'[étude](#) menée par l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), auprès d'exploitations laitières du Grand-Est, sur les implications de l'introduction de robots de traite : celle-ci s'accompagne d'une transformation significative du métier d'éleveur, d'une amélioration de la qualité de la vie sans baisse de la charge de travail. Cette dernière se reporte en effet sur des tâches plus cognitives (exploitation des données notamment), accroissant les risques de dépendance aux outils numériques.

La troisième partie du rapport est d'ailleurs consacrée à une analyse fine des opportunités et des risques liés aux changements technologiques, pointant l'importance d'une conduite du changement menée avec les travailleurs concernés pour mieux atteindre les objectifs poursuivis par l'introduction de ces innovations.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : Conseil d'orientation pour l'emploi

http://www.coe.gouv.fr/Rapport_Automatisation_numerisation_et_emploi_Tome_3-28935.pdf?file_url=IMG/pdf/Rapport_Automatisation_numerisation_et_emploi_Tome_3-2.pdf

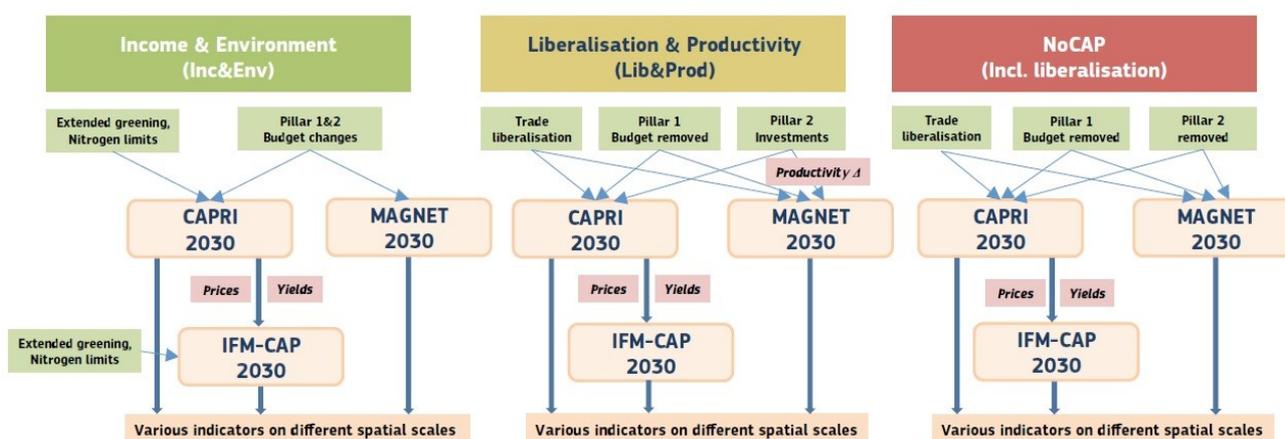
POLITIQUES EUROPÉENNES

Le JRC modélise les effets, à 2030, de trois scénarios de la future PAC

Le [Joint Research Center](#) (JRC) de la Commission européenne a publié, fin décembre 2017, une prospective à 2030 modélisant les effets de trois scénarios contrastés de la future politique agricole commune post-2020.

Les trois scénarios choisis sont comparés à un scénario de référence correspondant à la politique actuelle. Le premier, « Revenus et environnement » (*Inc & Env*) correspond à un renforcement de la conditionnalité agri-environnementale, avec un maintien du budget de la PAC. Le deuxième, axé sur la libéralisation et la productivité (*Lib & Prod*), inclut une grande ouverture des échanges, la suppression des paiements directs du premier pilier et une réorientation du second pilier vers des mesures d'accroissement de la productivité. Enfin, le troisième scénario (*NoCAP*) consiste en une suppression de tous les soutiens publics à l'agriculture.

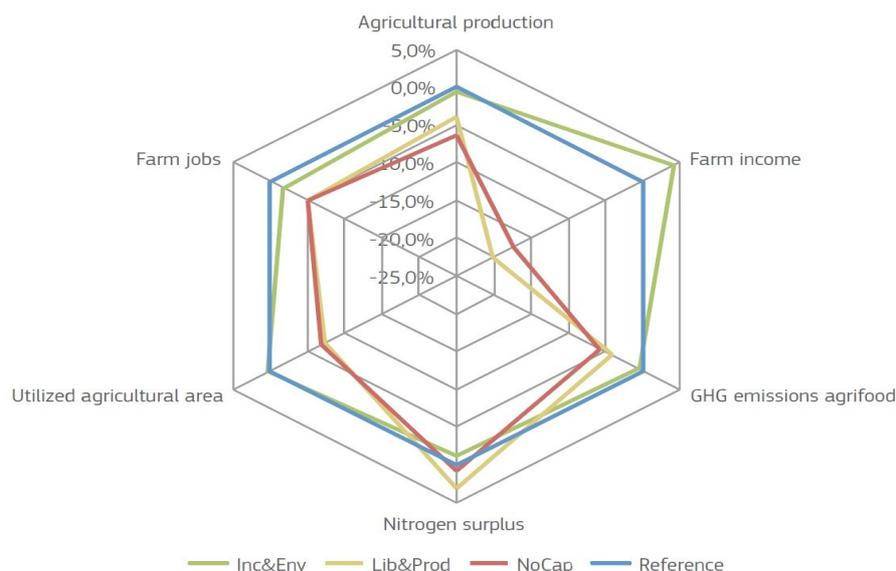
Scénarios modélisés



Source : JRC

Ces trois scénarios, ainsi que la trajectoire de référence, ont été modélisés au niveau national avec le modèle MAGNET ([Modular Applied GeNeral Equilibrium Tool](#)), à l'échelle régionale à l'aide de CAPRI ([Common Agricultural Policy Regionalised Impact](#)), et au niveau des exploitations avec IFM-CAP ([Individual Farm Model for Common Agricultural Policy Analysis](#)). Leurs effets à 2030 sont ainsi comparés pour la production agricole, le revenu des agriculteurs, l'emploi dans le secteur agricole, les surfaces cultivées, les excédents d'azote et les émissions de gaz à effets de serre (GES).

Impacts à 2030 des différents scénarios



Source : JRC

Les deux derniers scénarios entraînent un important recul de la production agricole, de l'emploi et des revenus, de surcroît plus inégalement répartis. La baisse des émissions de GES qui en résulte serait, par ailleurs, contrebalancée dans les autres régions du monde auprès desquelles l'Europe devrait s'approvisionner, devenant importatrice nette de produits agricoles. Le premier scénario permet un accroissement des revenus agricoles et une légère réduction des excédents d'azote, mais reste insuffisant pour avoir des effets sur les zones où ce surplus est le plus fort.

Plus largement, ce travail fait ressortir les effets directs et indirects de la PAC actuelle, et rappelle, par la comparaison de différents objectifs stratégiques, l'importance de les prioriser et de les cibler.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

<https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/scenar-2030-pathways-european-agriculture-and-food-sector-beyond-2020-summary-report>

Politique alimentaire européenne : malgré un bilan positif, la confiance des citoyens fait défaut

Le cadre juridique européen en matière alimentaire, et les principes qui y sont associés, ont permis d'atteindre les objectifs fixés et demeurent adaptés au contexte actuel. Telle est la conclusion de l'évaluation (« bilan de qualité » réalisé par les services de la Commission sur la base d'études antérieures) du règlement (CE) n°178/2002 établissant la législation alimentaire générale. Des points faibles sont également identifiés, en particulier en matière de durabilité et de confiance. Adopté en 2002, ce règlement définit les objectifs et les principes sur lesquels repose l'ensemble des législations européennes de sécurité sanitaire. D'après le rapport, les principaux objectifs du règlement sont atteints : les denrées alimentaires sont aujourd'hui plus sûres, l'intérêt des consommateurs est mieux garanti et le fonctionnement du marché intérieur européen est préservé.

Plusieurs facteurs ont contribué à ces bons résultats, selon l'évaluation. L'application systématique du principe d'analyse des risques (centralisée à l'échelon européen et s'appuyant sur des fondements scientifiques renforcés), a permis de gagner en efficacité. La séparation des

fonctions d'évaluation et de gestion des risques, et l'utilisation proportionnée du principe de précaution ont renforcé le niveau de protection de la santé publique. Le degré élevé d'harmonisation atteint dans la législation alimentaire européenne a contribué à améliorer le fonctionnement du marché intérieur, et à consolider la compétitivité internationale du secteur.

Mais des faiblesses sont aussi identifiées dans la capacité de ce règlement à garantir la durabilité du système alimentaire et le niveau de confiance des citoyens. La défiance qui s'exprime dans l'opinion publique, vis-à-vis des autorités européennes chargées de la sécurité sanitaire, constitue l'un des principaux défis selon le rapport. Malgré des progrès considérables, la transparence dans l'analyse des risques demeure insuffisante, et l'Agence européenne de sécurité sanitaire (EFSA) est perçue par les médias et la société civile comme insuffisamment indépendante. Cela nuit à la confiance des consommateurs et à l'adhésion des citoyens aux décisions prises, au niveau européen, en matière de gestion des risques.

Le rapport conclut à la nécessité de renforcer la transparence, la fiabilité et l'indépendance des études scientifiques servant la décision publique. Il fait écho en cela aux [travaux](#) menés actuellement par France Stratégie sur le rôle de l'expertise face à la crise de confiance.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

https://ec.europa.eu/food/safety/general_food_law/fitness_check_en

La Cour des comptes européenne critique l'inefficacité environnementale du verdissement de la PAC

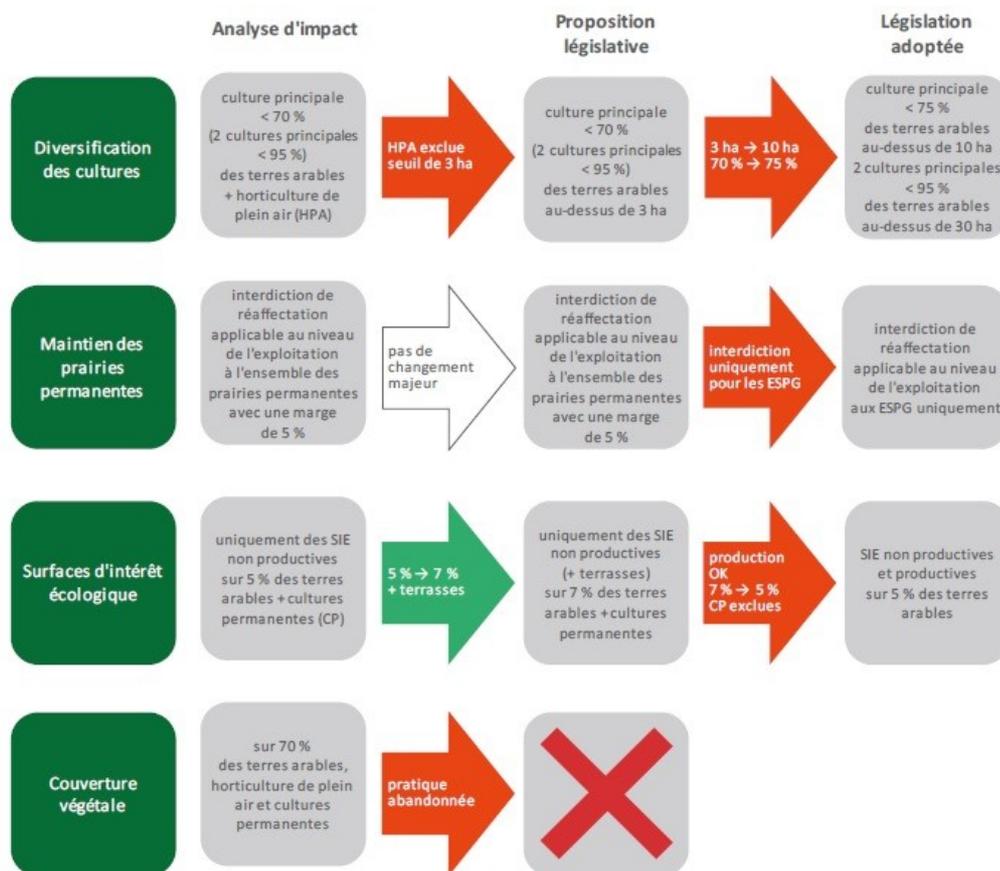
La [Cour des comptes européenne](#) a publié en décembre 2017 un audit du « verdissement » (ou « paiement vert »), introduit en 2014 dans la Politique agricole commune (PAC) pour rémunérer les bénéficiaires pour les biens publics qu'ils fournissent. Cette aide concerne tous les agriculteurs et repose sur des exigences de diversification des cultures, de maintien des prairies permanentes et de préservation de surfaces d'intérêt écologique (SIE). Le rapport se base notamment sur l'analyse de documents de la Commission, des entretiens au niveau européen, des échanges avec cinq États membres (dont la France), un examen documentaire du risque de double financement pour dix autres pays. Les changements de pratiques agricoles pouvant être attribuables au verdissement ont également pu être approximés.

Les auditeurs démontrent l'absence d'une logique d'action complète du verdissement et soulignent le manque d'état de référence et d'objectifs environnementaux clairement définis. Ils rappellent que si l'ambition environnementale du paiement vert était initialement haute, elle a été sensiblement édulcorée par le processus législatif (voir figure ci-dessous), alors que son budget annuel de 12 milliards d'€ (30 % des paiements directs) n'a pas évolué. Il représente en moyenne une aide de 80 €/ha par an, tandis que la Commission avait estimé à 30 €/ha le coût annuel de mise en œuvre des mesures dans leur version ambitieuse. Enfin, le changement de pratiques agricoles imputable au verdissement n'aurait concerné que 5 % des terres cultivées.

Le rapport conclut donc à la probable inefficacité environnementale de cette aide au revenu. Cette inefficacité résulte de son faible niveau d'exigence (qui correspond globalement à la pratique agricole normale), de l'ampleur des exemptions (76 % des agriculteurs en 2015) et des choix de mise en œuvre des États membres (EM), plus guidés par le souhait d'alléger la charge de gestion administrative que de maximiser les effets environnementaux. Les auditeurs analysent à ce titre comment le paiement vert a fortement complexifié la PAC pour les agriculteurs et les autorités de gestion.

Enfin, la Cour recommande de dresser un bilan de la mise en œuvre de la politique agricole actuelle. Pour la prochaine programmation, une logique d'intervention complète serait à construire, avec des objectifs et un suivi spécifiques. La PAC *post-2020* devrait imposer à tous ses bénéficiaires un ensemble de normes environnementales de base, intégrant celles de la conditionnalité et du verdissement. Les EM devraient alors être tenus de démontrer l'efficacité et l'efficacité de leurs choix de mise en œuvre.

Les ambitions environnementales du verdissement ont été revues à la baisse au cours du processus législatif. Les flèches vertes, blanches et rouges indiquent respectivement l'amélioration, le maintien ou la réduction de l'ambition environnementale.



Source : Cour des comptes européenne

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

<https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=44179>

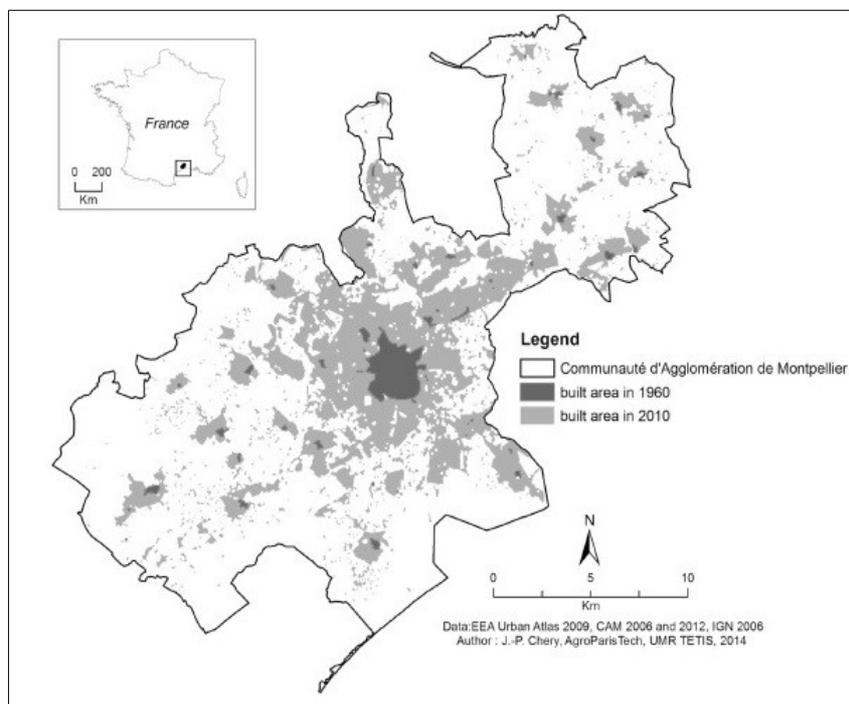
FONCIER

Quelles conséquences de la décentralisation sur l'efficacité et la légitimité des politiques de préservation des espaces agricoles péri-urbains ?

En Europe, 800 km² de terres agricoles disparaissent chaque année en raison de l'étalement urbain. En réponse à cela, plusieurs pays ont, depuis longtemps, instauré des outils visant à infléchir cette tendance. C'est le cas de la France et de l'Italie, où la préservation des espaces agricoles péri-urbains est un objectif des pouvoirs publics depuis les années 1960. Dans le même temps, ces deux pays ont largement décentralisé, à partir des années 1980, la gestion des compétences d'aménagement du territoire, ce qui questionne leur capacité à atteindre cet objectif.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le travail conduit par une équipe d'universitaires franco-italiens et publié dans la revue *Land Use Policy*. Il vise à évaluer les conséquences de la décentralisation sur l'efficacité et « l'acceptabilité sociale » des politiques de préservation des espaces agricoles. Leur étude est fondée sur l'analyse qualitative des modes de gouvernance, à partir d'observations participatives et d'entretiens, et s'appuie sur la comparaison de deux métropoles caractérisées par un étalement urbain important : Montpellier et Rome. L'analyse s'étend sur la période 1960-2015.

Étalement urbain autour de la métropole de Montpellier



Source : *Land Use Policy*

Pour ces deux métropoles, les auteurs montrent que la décentralisation s'est d'abord traduite par une plus grande complexité des procédures et une accélération de l'étalement urbain, notamment en raison des pressions exercées sur les maires par les propriétaires de foncier agricole pour que leurs terres soient converties en terrains à bâtir. Par ailleurs, l'inégalité de traitement des propriétaires, d'une commune à l'autre, a exposé les élus les plus protecteurs du foncier agricole à de vives contestations.

Toutefois, les auteurs constatent que, dans un second temps, la décentralisation a permis l'émergence de nouveaux modes de gouvernance à l'origine de politiques publiques plus performantes. Ainsi, à Montpellier, une cogestion de fait s'est progressivement instaurée avec le syndicat agricole majoritaire. Il en a résulté des politiques de préservation du foncier agricole efficaces, mais pas toujours bien acceptées en raison du choix, contesté, de l'interlocuteur privilégié par les pouvoirs publics. À Rome, des formes nouvelles d'élaboration des politiques d'aménagement du territoire sont apparues. Basées sur des processus participatifs larges, incluant l'ensemble des parties prenantes, elles sont jugées à la fois plus efficaces et garantes d'une bonne acceptation sociale. Pour ces raisons, les auteurs appellent à privilégier ce type d'approches, et ce en dépit de leurs limites (difficultés pratiques de mise en œuvre notamment).

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

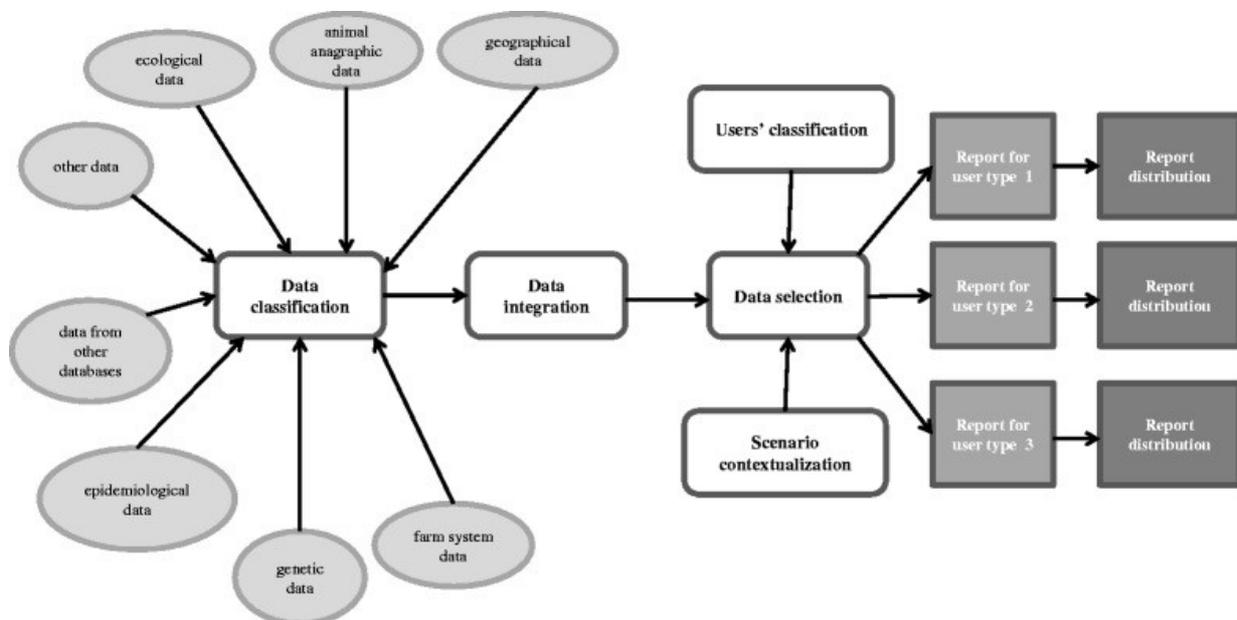
Source : *Land Use Policy*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264837716313849>

Organisation et diffusion de données aux services vétérinaires publics: vers des systèmes contextualisés ?

Un article, publié dans *BMC Veterinary Research* par des chercheurs italiens de l'[Institut de zooprophylactique expérimentale](#) de Vénétie et du [Laboratoire d'ontologie appliquée](#) de Trente, propose une réflexion sur les systèmes de contextualisation des données utiles aux services vétérinaires, alors que se multiplient ces informations du fait notamment du *big data*. Les données en question sont de nature géographique, écologique, épidémiologique ou encore génétique. Pour filtrer ces informations, la méthode des auteurs comporte plusieurs étapes : classification des données, intégration, sélection et distribution adaptée aux publics concernés (éleveurs, vétérinaires praticiens, industriels de l'agroalimentaire, etc.).

Exemple de diagramme de flux de données avec une distribution flexible en fonction de la classification des utilisateurs et de la contextualisation des scénarios



Source : *BMC Veterinary Research*

À titre d'exemple, en cas de suspicion de foyer d'influenza aviaire, l'information utile pour l'éleveur sera le résultat du test, qui déterminera ou non l'abattage de son élevage, alors que l'autorité publique examinera, elle, la situation sanitaire régionale et sur une période plus longue. En routine, la maîtrise sanitaire repose sur la mise en œuvre des plans de surveillance, dont les données actualisées régulièrement. Plus complexe, la gestion des situations d'urgence implique de surveiller différents systèmes d'alerte, de façon à identifier le type d'incident, à le localiser et en surveiller l'évolution. Ce suivi nécessite, à l'échelon mondial, des bases de données informatiques flexibles, avec différents indicateurs.

Les auteurs illustrent leur analyse à travers plusieurs exemples au niveau international. L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ([FAO](#)) a ainsi créé un système d'information ([EMPRES](#), *Emergence Prevention System*) doté d'un [logiciel spécifique](#), offrant des cartographies combinées à des données issues de bases locales de différents pays. L'Organisation mondiale de la santé animale ([OIE](#)) dispose aussi de la [plateforme WAHIS](#). Certaines bases utilisent les systèmes d'information géographique (SIG) avec des données spéciales sur les mouvements animaux. Autre exemple, la plate-forme [Livestock-geo-wiki](#), qui renseigne sur les populations animales. Ces différents systèmes permettent d'avoir une vision

intégrée de la santé animale.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *BMC Veterinary Research*

<https://bmcvetres.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12917-017-1320-0>

Consommateurs américains : une étude sur leur degré d'acceptation du lait de vaches clonées

Ce travail, publié dans *Food Policy* en janvier 2018, s'inscrit dans le contexte du moratoire actuel sur la commercialisation de ce produit par le ministère américain de l'Agriculture (USDA). Ce moratoire a suivi, en 2008, l'avis de la *Food and Drug Administration (FDA)*, considérant que la viande et le lait des vaches clonées étaient aussi sains que ceux des vaches élevées de façon conventionnelle, et ne justifiaient donc pas d'étiquetage particulier.

Pour caractériser le degré d'acceptation des consommateurs en la matière, une expérimentation a été menée en octobre 2012 sur un échantillon de 148 adultes, dans quatre sites de l'État du Delaware : un parc public, un magasin d'alimentation « naturelle », un marché fermier urbain et l'université du Delaware. Le texte de la FDA, sur l'innocuité du lait de vaches clonées, a été lu aux participants et des récipients de lait (issu ou non d'animaux clonés) leur ont été présentés. Chaque participant devait choisir la compensation minimale (entre 0 et 5 \$) qu'il estimait juste pour échanger une tasse de lait « conventionnel » contre une tasse de lait issu de vaches clonées. Une compensation nulle signifiait une indifférence vis-à-vis du mode de production, une compensation de 5 \$ signifiait une faible probabilité de consommer le deuxième type de lait.

La compensation moyenne demandée par les individus était de 2,65 \$, avec des différences selon les sites : la plus élevée dans le magasin d'alimentation « naturelle » (3,18 \$), la plus basse à l'université (1,44 \$). Un quart de l'échantillon ne demandait pas de compensation, alors qu'un tiers demandait la compensation maximale de 5 \$. Cette hétérogénéité des préférences pourrait conduire, lors d'une éventuelle mise sur le marché, à des étiquetages volontaires du lait garanti « conventionnel », comme cela s'est déjà produit avec le lait garanti sans Bst (somatotropine bovine, hormone augmentant la production laitière). Les consommateurs veulent pouvoir identifier ces produits pour faire leurs achats en connaissance de cause. L'article analyse aussi les possibles facteurs explicatifs de cette hétérogénéité, parmi lesquels les sensibilités et connaissances des répondants en matière d'éthique, de santé des animaux clonés, d'impacts environnementaux et de sécurité sanitaire des produits.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *Food Policy*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919217309089>

COMPÉTITIVITÉ

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ? : l'avis du CESE

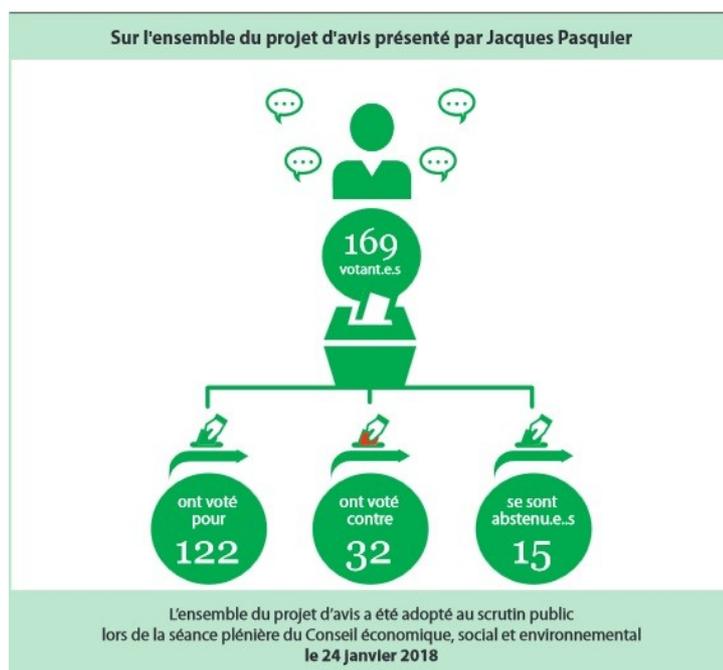
En février, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a rendu un avis sur l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire. Il confronte notamment les

positions des représentants des salariés, des entreprises et des agriculteurs.

La compétitivité y est définie comme la capacité des filières à fournir une alimentation répondant aux besoins sociétaux en matière de santé, de qualité et de préservation de l'environnement, à des prix acceptables pour les consommateurs et les travailleurs. Les auteurs préconisent d'encourager la production des filières déficitaires, afin de répondre aux besoins intérieurs, et d'orienter les exportations vers les produits à haute valeur ajoutée, en privilégiant des modes de production valorisant le facteur travail ainsi que l'agro-écologie, et incitant l'aval de la filière à une plus forte contribution à la réduction des coûts. Pour cela, différentes priorités politiques sont proposées : promouvoir la spécificité des produits alimentaires dans les accords internationaux ; veiller au respect des normes sanitaires et environnementales pour les produits importés ; améliorer la répartition de la valeur ajoutée ; réorienter les politiques agricoles vers davantage de territorialisation et de soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement ; mobiliser les politiques non agricoles (recherche et innovation, droit foncier, fiscalité, droit social) ; sensibiliser davantage les consommateurs sur les questions alimentaires.

L'avis a été adopté par le CESE, mais a fait l'objet de positions contrastées (voir figure ci-dessous). Comme développé dans les positions accompagnant l'avis, les organisations salariales et associations de protection de l'environnement l'ont approuvé, en particulier pour sa définition élargie de la notion de compétitivité. Les représentants des agriculteurs et des entreprises ont voté « contre » car il comporte, selon eux, une liste trop importante de préconisations non opérationnelles. Les premiers regrettent également que la réduction des charges et la simplification de la fiscalité ne soient pas assez mises en avant parmi les facteurs de compétitivité. Les seconds déplorent que la compétitivité prix et le cas des agro-industries ne soient pas traités.

Résultats du vote sur l'avis du CESE



Source : CESE

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : CESE

<http://www.lecese.fr/content/le-cese-adopte-son-avis-quels-leviers-pour-renforcer-la-competitivite-de-lagriculture-et-de-lagroalimentaire-francais>

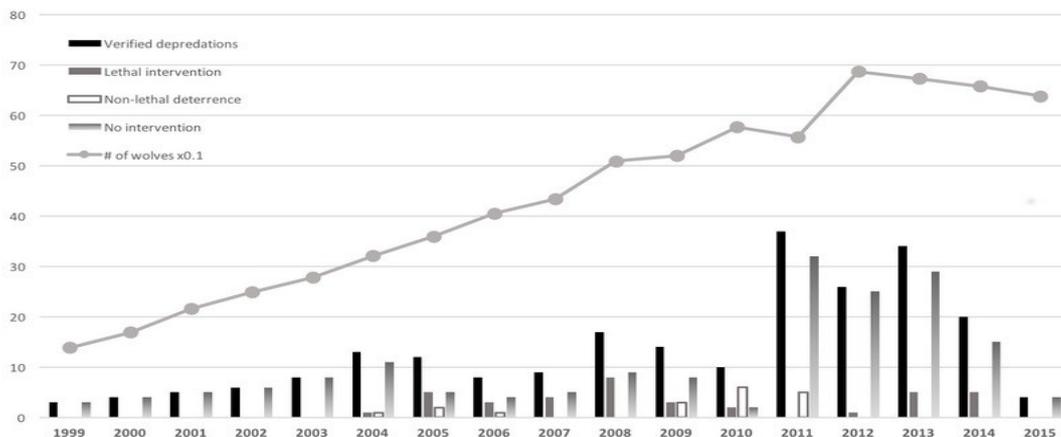
Une étude remet en question l'efficacité des prélèvements de loups pour protéger les élevages aux États-Unis

La protection des troupeaux domestiques contre les loups, dans la péninsule supérieure de l'État du Michigan, aux États-Unis, a récemment fait l'objet d'une évaluation. Les travaux, menés par deux chercheurs en sciences de l'environnement de l'université du Wisconsin et un biologiste retraité du *U.S. Fish and Wildlife Service*, ont été récemment publiés par la revue *PLOS One*. Ils se concentrent sur les deux mesures proposées aux éleveurs dans l'État : le prélèvement de loups par piégeage puis abattage à proximité de l'exploitation ; la subvention de clôtures d'effarouchement ou de chiens de protection.

Les auteurs prennent comme point de départ une étude menée dans les Rocheuses, qui a conclu à une réduction du risque de nouvelle attaque en cas d'élimination de loups à l'échelle du territoire de la meute, risque qui serait minimisé en cas de destruction de la meute entière. Les scientifiques ayant travaillé dans le Michigan critiquent ces résultats, en raison notamment de l'absence de prise en compte du déplacement de la probabilité d'attaque vers les exploitations alentours, ainsi que de l'éventuelle augmentation de la prédation liée à la recolonisation du territoire libéré par la meute détruite. En effet, comme ils le rappellent, de nombreux travaux montrent que l'abattage de loups dans une meute peut provoquer le départ brutal de certains des membres survivants, qui occasionnent par la suite des dégâts lors de leur errance.

Face à cette controverse, les auteurs ont développé une analyse statistique à trois échelles territoriales pour la période 1998 à 2014 (2,6 km², 93,2 km² et 829 km²).

Évolution, entre 1999 et 2015, du nombre : d'attaques confirmées, de piégeages avec abattages, de déploiements de mesures d'effarouchement, d'attaques non suivies de mesures appliquées et de loups (Michigan, en dixièmes)



Source : PLOS One

Ils concluent que les mesures de prélèvement par abattage ne réduisent pas significativement les risques pour l'exploitation attaquée et augmentent la probabilité d'attaques chez les éleveurs voisins, contrairement aux mesures d'effarouchement. Ils recommandent donc de suspendre les prélèvements de loups et de favoriser les mesures de protection non létales (chiens de protection, clôtures électrifiées garnies de rubans colorés et sonores - *fladry*).

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : PLOS One

journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0189729

État des lieux des solutions alternatives aux traitements cupriques

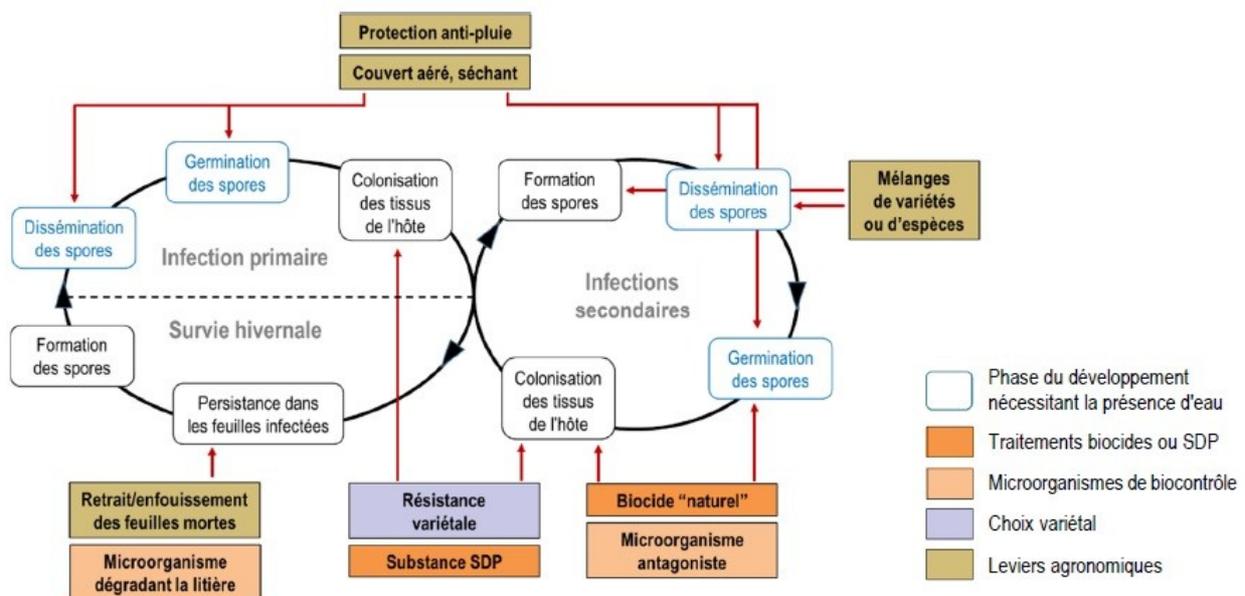
Les restrictions réglementaires d'usage (voire la potentielle interdiction) du cuivre, fongicide et bactéricide naturel remis en cause pour sa phytotoxicité et son écotoxicité, posent des difficultés à l'agriculture biologique, puisqu'elle prohibe tous produits de synthèse. À la demande du métaprogramme « Gestion durable de la santé des cultures », les alternatives aux phytosanitaires à base de cuivre ont fait l'objet d'une [expertise scientifique collective](#) (ESCo), menée par l'Inra et l'ITAB. Livrée en janvier 2018, elle a mobilisé une dizaine d'experts et s'est appuyée sur 900 articles scientifiques et documents techniques.

Le cuivre est un puissant protecteur de la vigne et de la pomme de terre contre le mildiou, et des pommiers contre la tavelure. D'après de nombreuses études, il pourrait être utilisé à dose réduite, sans restreindre le niveau de protection des cultures, ou être remplacé par des méthodes alternatives. Les principes d'action majeurs de ces protections sans cuivre sont l'attaque directe du pathogène (substances biocides, lutte biologique directe, etc.), l'exploitation des capacités de résistance des plantes (variétés résistantes, stimulateurs de défense des plantes, etc.) et l'anticipation de l'infection par des pratiques agronomiques prophylactiques (sélection sanitaire des semences, diversification spatiale et temporelle des variétés, etc.). Toutefois, considérées séparément, ces solutions n'ont qu'un effet partiel : c'est intégrées dans des stratégies systémiques de lutte qu'elles seraient les plus intéressantes.

Trois projets de recherche européens et un français ont évalué l'efficacité comparée de systèmes associant plusieurs de ces leviers. L'amélioration variétale apparaît indispensable à tous les systèmes de protection sans cuivre, dont l'efficacité s'est révélée équivalente à celle comprenant du cuivre lors d'expérimentations pilotes.

L'ESCo souligne néanmoins que le développement par la recherche de systèmes économes voire sans cuivre ne peut suffire en lui-même. En effet, ces alternatives ne sont pas toujours acceptées par les acteurs, qui sont freinés par les risques techniques et économiques qu'un bouleversement des pratiques engendrerait. Pour les auteurs, des efforts réglementaires et des ajustements restent donc à faire, tout au long de la filière, pour faciliter l'adoption de ces systèmes de protection innovants.

Les méthodes alternatives aux traitements cupriques et leurs actions sur le cycle de vie des agents pathogènes



Source : INRA

Armelle Huille, Centre d'études et de prospective

Source : Inra <https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/423215-51d65-resource-expertise-cuivre-en-ab-synthese-francais.pdf>

Origine et évolution de deux conceptions de l'agriculture

Le journaliste Charles C. Mann publie, dans *The Atlantic*, un article sur son dernier [ouvrage *The Wizard and the Prophet*](#) sorti en janvier 2018. Tenant compte de la croissance démographique d'ici 2050, il rend compte de deux grandes visions du rôle de l'agriculture, celle des « environnementalistes apocalyptiques » (les « *Prophets* »), annonceurs des impacts négatifs de l'augmentation de la population et de la consommation, et celle des « techno-optimistes » (les « *Wizards* »), qui proposent des solutions technologiques pour les surmonter. Ces visions ne datent pas d'hier et l'auteur revient sur leur histoire et leurs déclinaisons concrètes en matière d'agronomie et d'innovation. William Vogt (auteur de *Road to Survival*, 1948) a posé les bases du mouvement environnementaliste moderne, tandis que Norman Borlaug (1914-2009) est considéré comme le père de la « Révolution verte ». L'agriculture intensive, avec des perspectives à court et moyen termes, vise la croissance de la productivité par unité de surface par l'utilisation d'intrants chimiques ; l'agriculture écologique, privilégiant le long terme, respecte les « capacités de charge », limites écologiques des écosystèmes.

Le contexte ayant évolué (terres à cultiver limitées, pollution de l'eau par les engrais azotés, etc.), le courant « productiviste », dans les années 1990, investit la génétique en développant les OGM, par exemple avec le soja *Roundup Ready* de Monsanto, ou en refaçonant la photosynthèse, par exemple avec le riz C4 porté par le [C4 Rice Consortium](#). De son côté, le courant « écologiste » propose, à travers des institutions telles que le [Rodale Institute](#) et le [Land Institute](#), d'orienter la recherche vers des variétés pérennes moins érosives pour les sols, vers les tubercules et les arbres qui, en Afrique et en Amérique latine, ont une productivité comparable à celle des céréales (le manioc, par exemple, produit plus de calories par unité de surface que le blé).

Enfin, l'auteur souligne le rôle de la main-d'œuvre : la mécanisation et la quasi-monoculture de la deuxième moitié du XX^e siècle ont coïncidé avec la demande de bras par l'industrie, ce qui n'est plus le cas actuellement, la population des bidonvilles augmentant dans certaines régions. Une vision alternative passerait par la réduction de la taille des parcelles, la diversification productive, le retour à la campagne d'une partie de la population, ce qui ne pourra se faire sans une redéfinition des choix de société par les populations concernées.

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

Source : *The Atlantic*

<https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2018/03/charles-mann-can-planet-earth-feed-10-billion-people/550928/>

COLLOQUES

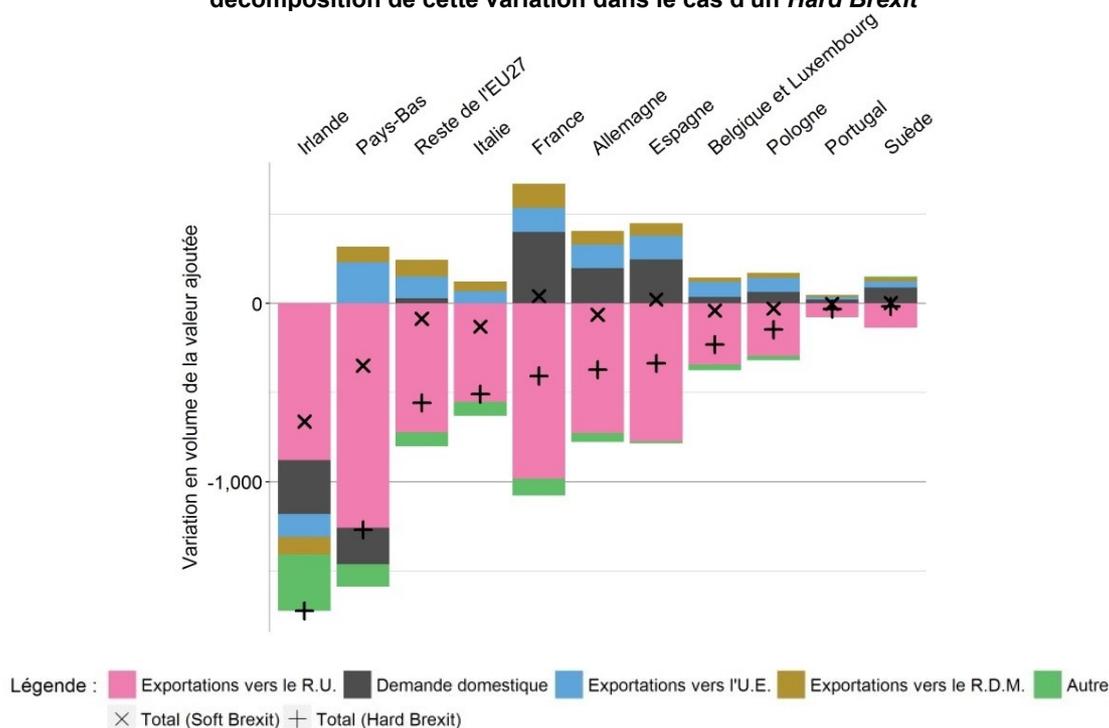
Brexit : quels enjeux pour l'agriculture ? Une conférence du CEPII en partenariat avec l'Inra

Le 10 janvier 2018 s'est tenue au CEPII une conférence organisée en partenariat avec l'Inra sur le thème « [Brexit : quels enjeux pour l'agriculture ?](#) ». À cette occasion, deux rapports destinés au Parlement européen ont été présentés. Le premier, [EU - UK agricultural trade: state of play and possible impacts of Brexit](#), rédigé par une équipe du CEPII (C. Bellora, C. Emlinger, J. Fouré et H. Guimbar), analyse les résultats de simulations du modèle MIRAGE-e sur les impacts du Brexit en matière de commerce et de valeur ajoutée, avec un focus sur le secteur agroalimentaire. Le second rapport, [Possible transitional arrangements related to agriculture in the](#)

[light of the future EU-UK relationship: institutional issues](#), écrit par A. Matthews, s'intéresse aux modalités de la phase de transition et des relations à venir entre le Royaume-Uni et la future Europe des 27 (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog).

Les simulations du CEPII ont porté sur deux scénarios : celui d'un *Hard Brexit*, associant clause de la nation favorisée et divergence réglementaire avec l'UE27, et celui d'un *Soft Brexit*, avec absence de droits de douane et divergence réglementaire plus limitée. Les autres changements possibles, par exemple ceux concernant les politiques agricoles, ne sont pas pris en compte. Les simulations suggèrent des diminutions substantielles d'échanges de produits agroalimentaires entre Royaume-Uni et Union européenne en cas de *Hard Brexit*, notamment pour les Pays-Bas, la France et l'Irlande (baisses des exportations agroalimentaires les plus importantes en volume). Par ailleurs, la perte de valeur ajoutée agroalimentaire varie selon les pays de l'UE27 et, pour certains d'entre eux, n'est que partiellement compensée par la demande domestique et les exportations vers l'UE et le reste du monde.

Variation de la valeur ajoutée agroalimentaire de l'UE27 dans le cas d'un *Soft* ou d'un *Hard Brexit* en 2030, et décomposition de cette variation dans le cas d'un *Hard Brexit*



Source : [blog du CEPII](#)

Ces deux rapports ont donné lieu à des échanges stimulants entre les participants, sur de multiples sujets, comme par exemple la probabilité d'un *Hard Brexit*, les questions complexes relatives au cas de l'Irlande, les contingents tarifaires, la quantification des barrières non-tarifaires dans l'exercice de modélisation, ou encore les alternatives méthodologiques, types « modèles gravitaires », pour analyser ces problèmes.

Julien Hardelin, Centre d'études et de prospective

Sources : CEPII

<http://www.cepii.fr/CEPII/fr/evenements/abstract.asp?IDReu=394>

Parlement européen

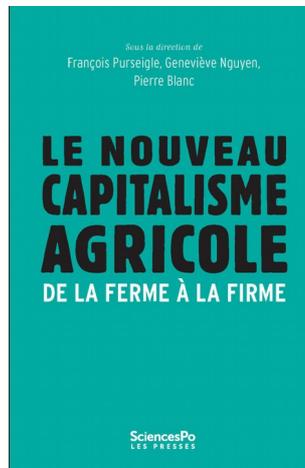
http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/602008/IPOL_STU%282017%29602008_EN.pdf

Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/602009/IPOL_STU%282017%29602009_EN.pdf

OUVRAGES

François Purseigle, Geneviève Nguyen, Pierre Blanc (dir.), *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, 2017, 305 pages



En France, les politiques publiques, la recherche scientifique et les représentations sociales privilégient, de longue date, le modèle de l'agriculture familiale, celui d'une organisation productive de dimension humaine où les propriétaires des moyens de production gèrent l'entreprise et y travaillent. Il s'agirait là d'une constante à protéger, d'un invariant agricole à prolonger. Dans le même temps, partout dans le monde s'imposent des formes non familiales de rapport au foncier, de capitalisation des exploitations, de financiarisation, de management du travail, de spécialisation technique, de commercialisation des produits, etc. Les fermes intègrent de plus en plus des caractéristiques de la firme industrielle et commerciale, et ce nouvel esprit productiviste symbolise l'étape actuelle du capitalisme agricole.

En s'appuyant principalement sur les résultats du programme de recherche ANR Agrifirme (2010-2013), le pari – tout à fait réussi – du livre, est de cerner les contours de cette recomposition agraire, d'en comprendre les grandes tendances et d'en souligner la diversité géographique et sectorielle. La dizaine de chapitres, tous très documentés, répond à la fois à une forte ambition théorique (construire un cadre d'analyse interdisciplinaire capable de saisir les mutations en cours) et à un réel souci empirique (décrire des situations concrètes variées). Quatre figures typiques sont privilégiées : les firmes financières et spéculatives, les firmes de groupe, les firmes commerciales de production, et enfin les formes nouvelles d'intégration vers l'amont agricole.

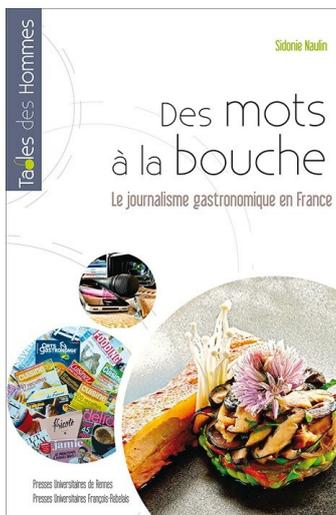
La richesse du livre est telle qu'on se contentera ici d'en donner un aperçu général. Une première série de textes est consacrée aux approches économique et sociologique de la firme agraire : racines historiques, zones de développement, caractéristiques, finalités, spécialisations, statuts juridiques, acteurs concernés, modes de fonctionnement, etc. Un deuxième ensemble de chapitres s'intéresse aux dimensions géographique et géopolitique de ces firmes : stratégies de localisation, relations avec les populations locales ou les autorités politiques, enjeux de puissance commerciale, inscription dans les relations internationales et la mondialisation, etc. Très intéressantes sont, entre autres, les pages dédiées à la description de situations nationales : Afrique du Sud, Indonésie, Argentine, Brésil, Arabie saoudite, etc. Au total, l'ouvrage offre un large tour d'horizon du processus de modernisation des activités agricoles et montre comment s'affirment, à l'échelle de la planète, des agricultures sans agriculteurs.

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : Presses de Sciences Po

<http://www.pressdesciencespo.fr/fr/livre/?gcoi=27246100509220>

Sidonie Naulin, *Des mots à la bouche. Le journalisme gastronomique en France*, Presses Universitaires de Rennes, Presses Universitaires François-Rabelais, 2017, 320 pages



La télévision, la presse, l'édition, Internet, l'événementiel, les cours pour particuliers sont autant de secteurs qui illustrent l'engouement pour la cuisine, son omniprésence ressentie dans les médias depuis les années 2000, et l'apparition d'une nouvelle forme d'amateurisme gastronomique. *Des mots à la bouche* a pour objet de « comprendre comment sont fabriqués les dispositifs médiatiques, et notamment journalistiques » qui soutiennent et encouragent cet engouement. Ce sont ainsi les médias comme « dispositifs d'intermédiation marchande » qui sont étudiés, et en particulier leurs fonctions de mise en visibilité des biens, de réduction de l'offre pour faciliter les choix des consommateurs et de valorisation des biens exposés.

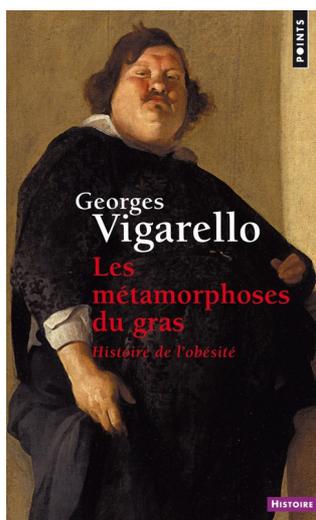
Pour cette riche et dense enquête sur le journalisme gastronomique, S. Naulin a mobilisé des méthodes variées : analyse de productions médiatiques, entretiens biographiques ou organisationnels, observations, production et exploitation de données quantitatives. Elle s'intéresse aux individus (échelle microsociologique), aux entreprises et professions (échelle mésociologique), et aux évolutions culturelles et économiques (échelle macrosociologique). Six chapitres rendent compte de ces travaux. Les dispositifs médiatiques et leur évolution historique sont abordés dans les trois premiers : variations du positionnement du magazine *Cuisine et Vins de France* de 1947 à 2010 (chapitre 1), marché de la presse culinaire depuis les années 1980, et en particulier le lien entre stratégies des éditeurs, organisation du travail et qualité du produit (chapitre 2), blogs culinaires, tenus par des amateurs se positionnant aux frontières du journalisme gastronomique (chapitre 3).

Les trois chapitres suivants traitent des journalistes gastronomiques. Un portrait de ce groupe (modes d'accès au métier, types de « professionnalité », constitution des identités professionnelles) est dressé dans le quatrième chapitre. Le cinquième, quant à lui, s'intéresse à la construction de l'information en matière de restaurants et met en évidence son caractère collectif, avec un accord global sur le choix des sujets et leur angle de traitement. Enfin, le dernier chapitre est consacré à la construction de la notoriété des évaluateurs, à travers les trajectoires de singularisation d'Henri Gault et Christian Millau (années 1970), de François Simon (années 1990), et d'Alexandre Cammas et Luc Dubanchet (années 2000).

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Lien : Presses Universitaires de Rennes
<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4410>

Georges Vigarello, *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité du Moyen Âge au XX^e siècle*, Éditions du Seuil, 2010, réédition 2017, 371 pages



Enfermés dans le présent de nos existences et dans l'actualité immédiate des États qui nous gouvernent, nous en oublions le temps long de l'histoire et la parenté des siècles passés avec les problèmes publics d'aujourd'hui. Cette cécité concerne tout particulièrement les questions alimentaires, que nous croyons nouvelles, modernes, presque nées de la dernière pluie, alors qu'elles sont immuables et consubstantielles à toute vie en société. C'est ce que montre cet ouvrage de G. Vigarello, réédité dans une version de poche accessible à un large public. Il y fait une analyse chronologique fine de l'évolution des regards et des jugements portés sur l'obésité.

Ces regards ont changé au gré des époques, des rapports sociaux, des sensibilités et des découvertes scientifiques. Le gras n'a pas toujours été dénoncé. Fut un temps, au Moyen Âge, où il symbolisait la puissance, l'ascendance, la réussite et le prestige. Puis ce « glouton médiéval », progressivement stigmatisé, devint un « balourd » à la Renaissance, mou, maladroit, incapable. Plus tard, le XVIII^e siècle insista sur l'irritabilité, l'impuissance et la perte de sensibilité des obèses ; il préconisa divers régimes inédits et, surtout, différencia un profil masculin (aux rondeurs acceptées) et un profil féminin (à qui cette tolérance était refusée). Face au « ventre bourgeois », le XIX^e siècle positiviste se préoccupa d'ausculter, peser et comparer les gros, sur fond de nouvelle « théorie énergétique » de la nutrition. Au siècle dernier, l'avènement des loisirs, les avancées médicales, un rapport différent à l'intime et à la nudité, de nouvelles modes vestimentaires, l'individualisme et l'introspection psychique, etc., contribuèrent à un déplacement des valeurs et des inquiétudes. Les années 1920 et 1930 glorifièrent l'allure athlétique, la décennie 1970 vanta la souplesse et la minceur, puis commença le grand règne de l'entretien de soi et de la diététique, et même de la médicalisation de l'alimentation, avec son cortège de nouveaux « maux », « pathologies », « maladies » et « médicaments ». Dorénavant, l'obèse parle, détaille son malheur, confie ses souffrances aux médias, et est pris en charge par des professions et des politiques publiques voulant son bonheur privé au nom de l'intérêt général.

Comme Vigarello le rappelle en conclusion, la condamnation du gros domine fortement l'histoire de l'obésité. Les ressorts de cette condamnation changent avec le temps, ce qui justifie pleinement le recours à une approche historique. Culte des apparences, surveillance des contours, refus des laideurs n'ont pas cessé de se renforcer, pour aboutir à la condition corporelle contemporaine, qui à son tour demain sera dépassée...

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions du Seuil

<http://www.seuil.com/ouvrage/les-metamorphoses-du-gras-georges-vigarello/9782757867518>

PORTRAIT

L'International Grains Council (IGC) – Le Conseil international des céréales



International Grains Council
Conseil international des céréales
Consejo Internacional de Cereales
Международный совет по зерну

Créé en 1995 et actuellement basé à Londres, l'*International Grains Council* (IGC) est l'héritier de deux organismes intergouvernementaux successifs, le *Wheat Advisory Committee* (1933) et l'*International Wheat Council* (1949), en charge de la surveillance de la mise en œuvre des *International Wheat Agreements* (IWA). Ces accords internationaux sur le blé étaient issus de conférences internationales organisées périodiquement, depuis les années 1930, pour faire face aux crises récurrentes du marché.

Centré à l'origine sur le commerce du blé, le domaine d'action de l'IGC s'est étendu par la suite au commerce du riz, du soja et des céréales secondaires (maïs, orge, avoine par exemple). Les IWA étaient centrés sur la stabilisation des cours et la sécurisation des pays importateurs, par des contrats multilatéraux avec des fourchettes de prix et des ventes garanties. En 1968, ces accords ont été remplacés par l'*International Grains Arrangement* (IGA), lequel a été scindé en deux instruments juridiques distincts : la *Wheat Trade Convention*, qui reprenait globalement les dispositifs de l'IWA, et la *Food Aid Convention*, qui prévoyait un approvisionnement annuel de plus de 4 millions de tonnes (10 millions de tonnes en 1970) de céréales, sous forme d'aide alimentaire, aux pays en voie de développement. Finalement, la [Grains Trade Convention](#) a remplacé l'IGA en 1995 et, dans la foulée, l'IGC a succédé à l'*International Wheat Council*.

Désormais, cet organisme a pour principale mission de surveiller la mise en œuvre de la dite convention, de suivre et d'analyser les évolutions actuelles et futures du marché des céréales, d'observer les évolutions des différentes politiques nationales et leurs effets éventuels sur ce marché. Pour cela, le site du Conseil diffuse des informations très complètes sur le marché des céréales et oléagineux : indices de prix, cotations, bilans et projections de l'offre et de la demande mondiale à horizon de cinq ans, etc. Un abonnement permet d'accéder à des analyses plus poussées sur les marchés. En 2012, l'IGC a également rejoint le secrétariat du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS). Le budget de l'IGC était, en 2017, de 1,79 million de £, financé par les contributions de ses 27 membres (signataires de la *Grains Trade Convention*, dont l'Union européenne), proportionnelles à leur poids sur les marchés d'importations ou d'exportations de céréales et d'oléagineux.

À titre d'illustration de la diversité des publications de l'IGC, on peut retenir des projections, début 2018, de l'offre et de la demande mondiales de céréales et de soja à l'horizon 2022-2023 (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog), ou encore une [révision à la hausse](#), en septembre 2016, des projections du stock mondial de blé pour la campagne 2016/2017.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Lien : International Grains Council
<http://www.igc.int/en/Default.aspx>

Mise en ligne d'un Dictionnaire de l'agriculture traditionnelle en quatre langues

Résultat d'un travail débuté en 2009 par plusieurs universitaires et chercheurs, DicAT, Dictionnaire de l'agriculture traditionnelle, vient d'être mis en ligne en accès libre. Ce riche « compendium raisonné des connaissances de l'agriculture traditionnelle » s'intéresse aux mots et notions en vigueur avant l'essor de la chimie industrielle (bien renseignée par les catalogues industriels), et vise notamment à faciliter les traductions (historiens, agronomes, interprètes, etc.). Il souhaite aussi contribuer à la protection de l'environnement ou encore à la valorisation des principes de cette agriculture. Dans quatre langues (français, anglais, chinois, japonais), DicAT donne accès (recherche par mot ou par catégorie) à plus de 1 600 entrées réparties en dix thèmes : [amendement](#), [céréales](#), [champs et systèmes](#), [égrenage](#), [fruits et légumes](#), [gestion de l'eau](#), [horticulture](#), [labour](#), [moisson](#), [morphologie des plantes](#), [semis](#). Les termes en relation avec l'élevage, la viticulture et la pisciculture seront ajoutés prochainement. Une bibliographie scientifique et des illustrations bien choisies mettant en valeur les spécificités de chaque culture apportent des compléments intéressants.

Source : DicAT

<http://dicat.huma-num.fr/dicat/presentation>

Mieux comprendre la diffusion des technologies. Quelques hypothèses à partir de l'exemple américain des tracteurs

Un *working paper* du National Bureau of Economic Research s'attache à réinterpréter l'histoire de la mécanisation agricole, aux États-Unis, à l'aide des outils de l'analyse économique. La diffusion du tracteur connaît une première grande vague dans les années 1920, dans les États de la *Wheat Belt*. Si la diffusion est rapide, les usages restent limités au labour et à la moisson. Une deuxième vague a lieu dans les années 1930, avec les tracteurs « généralistes » dans les États de la *Corn Belt*. Les éléments réunis par Daniel P. Gross suggèrent une double dynamique de diffusion : par effet d'échelle d'abord, puis par effet de gamme. Pertinente aussi pour d'autres exemples historiques, l'approche de l'auteur est centrée, dans l'analyse de la diffusion d'une technologie, à la fois sur le nombre d'*utilisateurs* et sur celui d'*utilisations* différentes.

Source : National Bureau of Economic Research

<http://www.nber.org/papers/w24125.pdf>

Élections 2017 : pourquoi l'opposition métropoles-périphéries n'est pas la clé

Telle est la thèse que défendent F. Gilli, B. Jeanbart, T. Pech et P. Veltz, dans cette note publiée par le *think tank* Terra Nova. Selon eux, les résultats des dernières élections présidentielles ont fait dire un peu vite, à certains observateurs, que les votes des urnes confirmaient la scission entre une France urbaine, ouverte et progressiste, et une France oubliée, reléguée, conservatrice, parce que rurale et anti-métropolitaine. Cette note amène à réviser ces représentations, en inscrivant l'explication géographique dans un ensemble plus large de causalités (dynamiques sociales, économiques, politiques, etc.). Les auteurs y montrent par exemple que Macron, comme Mélenchon et Le Pen, font la plus grande partie de leurs voix dans le cœur des grandes aires urbaines (respectivement 58 %, 58 % et 46 %). De fait, les villes petites et moyennes et les territoires ruraux ne représentent que 21 % des suffrages frontistes. Inversement, les scores de En marche !, loin d'être l'apanage des CSP+ et des métropoles,

s'élèvent à 22 % dans les villes petites et moyennes, et à 21 % dans les zones rurales. Pour les agriculteurs, commerçants, professions intermédiaires et employés, les votes Macron et Le Pen sont peu corrélés aux types de territoires. Au total, l'incidence du critère géographique est bien plus faible que les commentateurs n'ont pu le croire, et le poids des variables âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle et type de logement reste plus fort qu'on ne veut bien le dire. Si la *géographie* procure des connaissances nouvelles sur le vote rural, gardons-nous, en revanche, de tout *géographisme* excessif véhiculant une conception uniforme de la ruralité.

Source : Terra Nova

<http://tnova.fr/notes/elections-2017-pourquoi-l-opposition-metropoles-peripheries-n-est-pas-la-cle>

Publication de l'Ademe sur l'agriculture urbaine et les enjeux de durabilité

L'Ademe a publié en janvier 2018 une synthèse bibliographique portant sur la définition des différentes pratiques d'agriculture urbaine (AU) et le décryptage des principaux enjeux de durabilité, dans les pays développés. L'AU est définie comme « tout acte maîtrisant le cycle végétal ou animal dans un but de production alimentaire ayant lieu en zone urbaine ». Elle se caractérise par une grande diversité de projets. L'auteure en propose la typologie suivante :

- AU professionnelle : agriculture périurbaine classique, AU technologique, AU sociale et solidaire ;
- AU non-professionnelle : AU collective, AU individuelle ;
- AU servicielle (projets d'aménagement et de gestion de l'espace public ou privé, développés par des collectivités ou des entreprises).

Les caractéristiques de l'agriculture urbaine



Source : Ademe

L'agriculture urbaine est une bonne porte d'entrée pour aborder les grandes thématiques portées par l'Agence (économie circulaire, pollution des sols et de l'air, alimentation durable, etc.), ainsi que d'autres enjeux (lien et acceptabilité sociale, santé). Battant en brèche l'idée d'une « solution miracle et durable pour nourrir les citadins », la conclusion souligne la complémentarité de l'AU avec les autres formes de production agricole, notamment de par son rôle pédagogique, sa contribution à un approvisionnement en denrées périssables (légumes-branches, petits fruits), son rôle éducatif potentiel et, dans certaines conditions, ses services écosystémiques. Enfin, des points clés à respecter par les projets d'AU en matière de durabilité sont identifiés.

Source : Ademe

<http://www.ademe.fr/agriculture-urbaine-enjeux-durabilite>

Le Royaume-Uni publie son plan environnemental pour les 25 prochaines années

Le Royaume-Uni a publié en janvier son *Plan environnemental pour les 25 prochaines années*. L'objectif est de déterminer les grandes priorités et actions du gouvernement en matière d'environnement et de ressources naturelles. Il couvre de multiples domaines environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, protection des sols, biodiversité, etc.) et concerne, à des degrés divers, la plupart des secteurs économiques. L'agriculture et la pêche sont directement concernées par certaines actions : nouvelles règles sur la pollution de l'eau d'origine agricole, utilisation plus efficace des engrais, livre blanc en vue d'un futur projet de loi pour une pêche durable, etc. Dans le contexte du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, ce plan fait écho aux déclarations de Michael Gove (Secretary of State for Environment, Food and Rural Affairs) en faveur d'un « [Green Brexit](#) ».

Source : Gouvernement britannique

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/673203/25-year-environment-plan.pdf

Développement d'une bioéconomie forestière européenne : bilan des connaissances et perspectives

Dans une récente publication, le *European Forest Institute* fait le point sur des réflexions publiées ces derniers mois sur la bioéconomie liée à la forêt, et présente un état des lieux des connaissances et des questions de recherche. Les différents articles thématiques abordent des points particulièrement sensibles, parmi lesquels : la disponibilité de la ressource, les conséquences sur la biodiversité, l'impact des types de propriété forestière, la contribution à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique, l'emploi et les compétences dans la filière, etc.

Dans ce dernier cas, les auteurs relèvent la difficulté de disposer de statistiques couvrant l'étendue de la filière, notamment dans un contexte de développement de nouveaux usages pour le bois. Ils identifient aussi un risque important pour l'essor de cette bioéconomie : le développement du travail illégal dans l'exploitation forestière qui, en diminuant la rentabilité des exploitants légaux, pourrait conduire à une forte hausse des accidents et à des difficultés croissantes pour trouver des entreprises de travaux forestiers, intermédiaires entre forêt et industrie. Ce risque est d'autant plus important qu'au cours des 20 dernières années, dans tous les pays européens, propriétaires publics et industries de transformation ont massivement externalisé l'exploitation forestière.

Source : *European Forest Institute*

http://www.efi.int/files/attachments/publications/wsctu_8_2017.pdf

Consommation alimentaire responsable : quelles contributions du web social au changement et au renforcement des pratiques ?

Un article publié fin 2017 dans la *Revue de l'organisation responsable* s'intéresse à l'engagement des individus dans des communautés en ligne, et à son influence sur les changements de comportements vers une consommation alimentaire responsable. Ces aspects sont peu traités dans les publications scientifiques, sachant que si de nombreux consommateurs se disent sensibles à ces questions, un certain décalage est constaté entre discours, intentions et pratiques effectives. Une première analyse de 2 440 posts, extraits de 1 000 blogs et forums, a permis aux auteurs d'identifier cinq thèmes d'échanges : « la santé et le bien-être », « l'entreprise et la marque responsable », « la responsabilité individuelle », « une agriculture responsable et l'origine des produits », « le fait maison ». Dans un second temps, s'intéressant plus particulièrement à six communautés en ligne (données collectées entre janvier et mars 2016), ils

distinguent quatre profils d'internautes et mettent au jour l'influence que ces derniers exercent sur les perceptions et comportements des autres membres, par exemple au moment-clé de la prise de conscience ou encore de l'accompagnement du changement. Se détachent en particulier des leaders d'opinion qui s'informent, partagent des éléments jugés fiables, créent du contenu, forment des communautés et les animent, partagent leurs expériences et contribuent par là-même à lever des freins budgétaires, organisationnels, psychologiques.

Source : Revue de l'organisation responsable

<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2017-2-page-56.htm>

Éric Charmes, *La revanche des villages, La vie des idées*, 2017

Directeur du laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville Espace Société (université de Lyon, ENTPE), l'auteur prolonge, avec ce nouvel article, sa critique de la notion de « France périphérique », imputable entre autres à Christophe Guilluy. Pour commencer, il rappelle à grands traits certains débats politiques et médiatiques actuels, qui opposent « richesse des villes » et « pauvreté des campagnes », et décrivent la ruralité comme des territoires abandonnés, de la « France d'en bas », subissant la mondialisation. Il montre, chiffres à l'appui, que les principales difficultés sociales se concentrent aujourd'hui au cœur des villes moyennes, alors que le péri-urbain et les campagnes ont, dans l'ensemble, des conditions de vie sociale et économique plus favorables. Les mieux lotis sont même souvent des villages entrés dans l'orbite d'une ville moyenne, et de ce fait devenus péri-urbains : « la péri-urbanisation offre une revanche aux villages ». La grande majorité des zones rurales bénéficie de ce puissant effet d'entraînement urbain, et seuls les secteurs ruraux *isolés* (centre du pays ou Languedoc-Roussillon) se démarquent par une concentration notable de ménages modestes. Loin des peurs et des imprécations habituelles, qui nuisent à la compréhension des véritables inégalités territoriales, cet article aide à poser les bons diagnostics, à révéler les dynamiques positives, et donc à orienter l'action politique.

Lien : *La vie des idées*

<http://www.laviedesidees.fr/La-revanche-des-villages.html>

Dépeuplement rural en Espagne

D'après des articles d'*El Mundo* et de *La Vanguardia*, le gouvernement espagnol s'apprête à présenter une Stratégie nationale contre le dépeuplement, fruit d'un travail interministériel dont l'un des objectifs est d'attirer et de fixer la population à la campagne, ainsi que de pallier les besoins en infrastructures. Le taux de population rurale en Espagne est le plus faible d'Europe, à l'exception de la Suisse et de la Hollande.

Selon des [projections](#) réalisées en 2016 par l'[Instituto Nacional de Estadística](#), si les tendances démographiques restent inchangées, le pays perdrait, vers 2032, plus de 500 000 habitants (soit - 1,2 %). En particulier, la [Federación Española de Municipios y Provincias](#) prédit que la moitié des *municipios* (8 100, échelon territorial équivalent des communes françaises) seront menacés de disparition, ayant déjà actuellement moins de 1 000 habitants.

Sources : *La Vanguardia*

<http://www.lavanguardia.com/politica/20180118/44102624220/el-gobierno-presentara-en-un-mes-la-estrategia-nacional-contra-despoblacion.html>

El Mundo

<http://www.elmundo.es/espana/2018/01/27/5a6b9793468aebc5468b4696.html>

Quelles conséquences de l'adoption de la RSE pour les ouvriers agricoles sud-africains de la filière de fruits à l'export ?

Dans *Anthropology Southern Africa*, un récent article fait un premier bilan de la certification sociale mise en place par la filière des fruits d'exportation sud-africaine (*Sustainability initiative of South Africa*, SIZA), premier système institué au plan mondial pour répondre aux exigences de responsabilité sociale de grands importateurs occidentaux. L'auteure, anthropologue et auditrice, analyse l'impact de l'adoption de standards internationaux au niveau des exploitations, dans un pays où la main-d'œuvre agricole a été l'une des plus concernées par le système de l'*Apartheid*. Pour ce faire, elle se base sur les résultats des audits menés (notamment par elle-même) depuis la mise en place de ce système volontaire, initié par l'association professionnelle Fruit South Africa.

Elle met ainsi en évidence la difficulté de définir un cadre méthodologique d'évaluation des relations sociales et des droits des travailleurs, premièrement en raison des contraintes propres à l'exercice d'audit (s'appuyant essentiellement sur des éléments quantitatifs), ensuite à cause du décalage entre standards internationaux et contextes locaux, notamment en matière de positionnements hiérarchiques des ouvriers et des chefs d'exploitation, largement hérités du passé. *In fine*, la mise en place de ces standards privés semble avoir contribué à améliorer les conditions de travail (santé, sécurité, salaires), sans toutefois que la causalité puisse être clairement établie ; en revanche, les résultats en matière d'autonomisation des ouvriers (prise de conscience et défense de leurs droits) restent décevants.

Source : *Anthropology Southern Africa*

<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/23323256.2017.1395709>

Combiner les signatures morphologique, chimique et génétique du bois pour identifier les essences avec précision

Alors que la demande de bois pour la construction connaît un nouvel essor, la connaissance précise des essences disponibles au plus près des chantiers, avec leurs caractéristiques mécaniques et chimiques, est indispensable. Assurer la traçabilité des bois est également un enjeu important. Si ce matériau est utilisé depuis longtemps, les caractéristiques des plus de 40 000 essences restent mal connues, rendant compliquée leur utilisation voire leur identification. Le dernier numéro de *Sciences et Avenir* s'intéresse ainsi aux travaux que mènent actuellement plusieurs équipes, qui devraient permettre de rattraper le retard en la matière.

Source : *Sciences et Avenir*

<http://espaceclient.sciencesetavenir.fr/sciences-et-avenir.html>

Le réseau de recherche en économie expérimentale pour la Politique agricole commune a un nouveau site Internet

Le réseau REECAP (*Research network on Economic Experiments for the Common Agricultural Policy*), créé en 2017 et regroupant des chercheurs européens intéressés par l'analyse comportementale et l'économie expérimentale, pour l'évaluation *ex ante* des politiques agricoles européennes, vient d'ouvrir son [site internet](#). Sont en particulier disponibles les documents présentés à l'occasion de son premier *workshop* à [Angers](#) en mai 2017 (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog). À noter qu'un second [workshop](#) est organisé à Vienne en septembre 2018.

Lien : REECAP

<https://sites.google.com/view/reecap/about>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 16 février 2018, Paris

Conférence organisée par la fondation FARM sur le thème « Soutien à l'agriculture : où en est-on ? »

http://www.fondation-farm.org/spip.php?page=article&id_article=1011

- 21 février 2018, Angers

Entretiens de l'AEI sur le thème « Les couverts végétaux dans une perspective post-glyphosate »

<http://www.aei-asso.org/edition-2018/>

- 23 février 2018, Paris

Les controverses de l'agriculture et de l'alimentation, organisées par le groupe Réussir-AGRA sur le thème « Quel avenir après les États généraux de l'alimentation ? L'agriculture, source de solutions pour la terre et les citoyens »

<http://events.reussir.fr/>

- 22-23 février 2018, Paris

Conférence « Faire face aux risques en agriculture : quels enjeux, quelles perspectives ? », organisée par la Chaire Management des risques en agriculture, UniLaSalle et Groupama Paris Val de Loire

<https://www.chaire-management-risques-agriculture.org/conference>

- 24 février-4 mars 2018, Paris

Salon international de l'agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

- 27-28 février 2018, Gand

1^{er} conférence international sur le thème « *Quantification, Benchmarking and Stewardship of Veterinary Antimicrobial Usage* »

<http://www.aacting.org/international-conference/>

- 1-3 mars 2018, Sare

2^e colloque européen sur les trognes

<http://www.agroforesterie.fr/2e-colloque-europeen-sur-les-trognes-1-3-mars-2018-Sare-Pays-Basque.php#programme-2e-colloque-europeen-sur-les-trognes-2018>

- 3 mars 2018, Paris

2^e édition de « Sortons l'agriculture du salon », organisée par Alimentation Générale, KissKissBankBank et la Ruche qui dit Oui !

<http://www.carreaudutemple.eu/sortons-lagriculture-du-salon>

- 15 mars 2018, Toulouse

2^e Colloque interacadémique Toulouse-Montpellier, sur le thème « Agricultures du futur. Qualité des productions et des produits »

<http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/fichierspdf/Agri-Future-Toulouse.pdf>

- 15-16 mars 2018, Poitiers

Colloque Droit rural 2018, organisé par l'Institut de droit rural et l'Association française de droit rural Centre-Ouest, sur le thème « La réforme du droit foncier rural : demander l'impossible »

<http://colloque-droit-rural-2018.conference.univ-poitiers.fr/>

- 20 mars 2018, Paris

Conférence organisée par le FFAS sur la diversité alimentaire

<http://alimentation-sante.org/Event/la-diversite-alimentaire-comment-la-mesure-t-on-quel-lien-avec-la-sante/>

- 26-27 mars 2018, Tours

11^e Symposium du Réseau Français d'Immunologie des Animaux Domestiques

<https://symposium.inra.fr/iad2018/>

- 27 mars 2018, Paris

Conférence organisée par agriDées sur le thème « Quelle résilience pour les filières bio ? »

<https://www.agridees.com/evenement/resilience-filieres-bio/>

- 28 mars 2018, Paris

Carrefour de l'innovation agronomique, organisé par l'Inra sur le thème « Alimentation périnatale, alimentation des séniors : spécificités, impact du microbiote »

https://colloque.inra.fr/ciag_alimentation/Programme